

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 11 septembre 2024 à 10h.

Au Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES (91), 9 rue des Mazières (91012) ÉVRY-COURCOURONNES

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Lavoisier 48 » sis à

GRIGNY (91350) 2 rue Lavoisier

Cadastré AL numéro 105, lieudit « rue Lavoisier – rue Vlaminck » pour 59 ca, section AL numéro 108, lieudit « rue Lavoisier » pour 69a 34 ca, **DANS LE LOT DE VOLUME DEUX (02) section AL numéro 85, lieudit « 1 rue des Lacs » pour 1a 61ca**

Lot n° 589 (anciennement 480.589): Un **APPARTEMENT de 66,08 m²** de trois pièces principales, dans le Bâtiment N3, escalier unique, au 8^{ème} étage comprenant : entrée, cuisine, séjour – salle à manger avec balcon, deux chambres, dressing, salle de bains, cabinet de toilette.

Lot n° 467 (anciennement 480.467) : Une **CAVE** portant le n°33, dans le Bâtiment N3, escalier unique,

Lot n° 587 (anciennement 480.587) : Une **CHAMBRE DE SERVICE** dans le Bâtiment N3, escalier unique, au 8^{ème} étage, à droite en sortant de l'ascenseur.

Les lieux sont loués et occupés.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LAVOISIER 48**, sis 2-4-8-10 rue Lavoisier 91350 GRIGNY, représenté par Maître TULIER-POLGE, Administrateur Judiciaire, demeurant Immeuble Le Mazière - rue René Cassin 91000 EVRY COURCOURONNES, agissant en qualité d'Administrateur Provisoire de la copropriété en difficulté avec tous les pouvoirs de l'assemblée générale des copropriétaires à l'exception de ceux du conseil syndical et de ceux prévus aux articles 26a et 26b de la loi du 10 juillet 1965, dûment habilité à poursuivre la vente par décision de l' Administrateur Provisoire de la copropriété en date du 3 décembre 2021 - résolution numéro 5, ayant pour Avocat Maître Priscillia MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne.

MISE À PRIX : 28.000 € (VINGT HUIT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 12 juillet 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Priscillia MIORINI

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : À Maître **Priscillia MIORINI**, Avocat au Barreau de l'Essonne, Membre Associé de la **SELAS AVOCATS ASSOCIÉS MIORINI**, Résidence Le Féray – 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, **TEL. 01.60.90.13.13**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente | Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/00080) | Sur INTERNET : www.vench.fr
www.licitor.com www.miorini.com

Sur les lieux pour visiter le **lundi 2 septembre 2024 à 11h.**